

Département de l'Environnement,  
des Transports, de l'Energie et  
de la Communication  
Monsieur le Conseiller fédéral  
Moritz Leuenberger  
3003 Berne

Delémont, le 15 décembre 2003

## **Raccordement de la Suisse au réseau ferroviaire européen à grande vitesse / prise de position CISL-CITAJ**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par courrier du 15 septembre 2003, vous mettez en consultation le projet de Message du Conseil fédéral relatif au raccordement de la Suisse orientale et occidentale au réseau ferroviaire européen à grande vitesse (raccordement aux LGV).

Nous vous remercions de consulter notre association et c'est avec plaisir que nous prenons position.

Nous profitons de ce courrier pour vous informer que la CISL (Communauté d'intérêt de la ligne Simplon – Lötschberg) a engagé un processus de fusion avec la CITA J (Communauté d'intérêt des transports ferroviaires de l'ARC jurassien). Une nouvelle association verra le jour au printemps 2004. Par ailleurs, le secrétariat CISL-CITAJ, qui gère également les affaires de la CTSO, a été confié au soussigné de gauche et est localisé à Delémont.

### **1 Les objectifs de la CISL**

En préambule, nous rappelons les objectifs de la CISL-CITAJ, que l'on peut résumer ainsi:

1. Assurer à la population de Suisse occidentale les meilleures liaisons ferroviaires possibles nationales et internationales.
2. Offrir à l'économie de la région les meilleurs raccordements marchandises/logistiques aux réseaux suisse et européen, le tout en pleine complémentarité avec les autres modes de transport.
3. S'engager à ce que les mêmes objectifs de capacité et de qualité soient poursuivis tant pour la ligne du Simplon-Lötschberg que pour celle du Gothard.

Notre prise de position est dès lors fondée sur ces principes.

### **2 Prise de position de la Conférence des transports de Suisse occidentale**

La CISL mène son action en parfaite harmonie avec la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO). Elle apporte par conséquent son plein soutien à la prise de

position que cette dernière vous a fait parvenir. Nous complétons cependant la réponse de la CTSO en répondant aux questions que vous nous posez dans votre missive.

### 3 Réponse à vos questions

#### 1. Considérez-vous comme juste et appropriée la solution qui prévoit d'intégrer les centres, petits et moyens, ainsi que les régions périphériques au même titre que les grands centres ?

Totalement. Au point 3.1 de votre message, vous décrivez les vertus du raccordement LGV comme suit: *"Le projet de raccordement LGV entraînera une réduction des temps de parcours entre les grands centres ou les nœuds principaux de RAIL 2000 et les métropoles d'Allemagne du sud et de France. Il permettra également de réduire les temps de parcours entre le centre de la Suisse et ses régions frontalières ainsi qu'entre les régions frontalières de chaque côté de la frontière. On est en droit de supposer que ces gains de temps donneront de l'élan au tourisme ainsi qu'aux prestations de service basées sur les contacts personnels directs. Cet élan devrait profiter aussi bien aux entreprises des grands centres qu'à celles des régions périphériques. Ce phénomène est souhaitable tant du point de vue de l'économie que de la politique d'aménagement du territoire. Grâce à l'amélioration des liaisons ferroviaires internationales et au caractère de moins en moins contraignant des frontières nationales pour l'échange de personnes et de marchandises, les régions frontalières de Suisse perdent de leur marginalité. L'amélioration de la desserte en fera aussi des zones d'habitation attrayantes pour les navetteurs des deux côtés de la frontière."* Nous ne saurions mieux dire, si ce n'est de souligner encore que les vertus attribuées au raccordement LGV valent autant pour les régions périphériques que pour les grands centres. On peut même estimer que les premières en ont davantage besoin que les deuxièmes.

#### 2. Apportez-vous votre soutien au fait que la ligne à grande vitesse TGV Rhin- Rhône soit intégrée à la première phase du projet de raccordement aux LGV ?

La CISL-CITAJ soutient la mise en 1ère phase du financement par la Suisse de la LGV Rhin-Rhône. Ce projet de TGV, dont le début des travaux est prévu pour le deuxième semestre 2004, apportera une amélioration certaine pour une large part de la Suisse, pour l'Arc jurassien en particulier.

#### 3. Approuvez-vous le projet, sa division en deux phases et les mesures prévues: 1<sup>er</sup> crédit d'engagement : projets en France voisine, convenus bilatéralement et prêts à être réalisés, et mesures intérieures indépendantes de la 2e étape de Rail 2000. 2e crédit d'engagement : projets en France dont le financement est encore incertain et mesures en Suisse qui doivent être harmonisées de manière approfondie avec la 2e étape de Rail 2000 ? Compte tenu des finances fédérales, faut-il renoncer partiellement ou totalement à la 2e phase ?

La CISL-CITAJ déplore l'effritement de la volonté de réaliser des projets pourtant prévus de longue date déjà et, qui plus est, ont déjà fait l'objet de votations populaires, le vote finTP de 1998 notamment. Cependant, nous acceptons le principe du phasage afin que les projets retenus en phase 1 puissent être mis en œuvre sans tarder. Nous serons toutefois extrêmement attentifs à ce que les investissements ferroviaires pour la Suisse occidentale reportés en phase 2 répondent bien à un étalement des investissements et non à une diminution des ambitions affichées jusqu'ici en matière de transports publics. Nous nous

opposons totalement à un sacrifice des investissements ferroviaires sur l'autel de l'assainissement des finances fédérales. Un tel choix reviendrait à torpiller la politique des transports patiemment et durement acquise au cours de ces dernières années, une politique cherchant à juste titre à minimiser les effets indésirables du trafic privé motorisé par un report modal en faveur des transports publics.

**4. Les mesures prévues sur certains tronçons permettront des prestations de transport qu'il faudra peut-être attribuer au trafic régional. Compte tenu de votre planification à moyen terme, dans quelle mesure pouvez-vous affirmer que vous commanderez ces prestations en collaboration avec la Confédération ? êtes-vous prêts à fixer vos intentions de manière contraignante dans le plan directeur cantonal?**

La CISL-CITAJ s'abstient de répondre à cette question qui interpelle avant tout les Autorités cantonales.

#### **4 Conclusion**

Pour conclure, et là nous reprenons la synthèse de la CTSO, la CISL-CITAJ

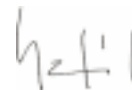
- regrette le phasage proposé, mais l'accepte à condition que le Conseil fédéral s'engage à soumettre aux Chambres le deuxième crédit d'engagement avant fin 2007 et à réaliser des mesures pour la totalité du crédit voté par le peuple en 1998 ;
- soutient la réalisation aussi rapide que possible de la ligne du Haut-Bugey et les mesures entre Genève et Bellegarde ;
- s'oppose à la concentration du trafic sur Bâle et Genève et exige des mesures permettant de maintenir à long terme une offre TGV Paris-Lausanne/Berne par l'Arc jurassien central ;
- demande l'augmentation de 140 millions de francs du premier crédit d'engagement pour permettre la réalisation d'aménagements entre Berne et Neuchâtel et la création de la liaison Bienne-Belfort en 1<sup>ère</sup> phase;
- demande l'intégration en deuxième phase de la réhabilitation de la ligne Sud-lémanique ;
- insiste sur la nécessité de ne pas perdre de vue l'amélioration des liaisons vers l'Italie (notamment l'achèvement complet du Lötschberg-Simplon) et vers Lyon-Barcelone.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

Au nom de la CISL-CITAJ



Jean-Claude **Hennet**, Secrétaire général



Pierre-Alain **Gentil**, Président, Conseiller aux Etats